



Gatineau, 26 novembre 2021

## **Objet : Installation des lecteurs de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dans les classes**

---

Chers parents et tuteurs,

La qualité de l'air dans les écoles est une préoccupation du réseau scolaire depuis de nombreuses années, et ce, bien avant la pandémie de la COVID-19. Récemment, le ministère de l'Éducation (MEQ) a fait l'acquisition de 90 000 lecteurs de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Ces derniers seront installés dans toutes les classes du Québec pour assurer un suivi rigoureux de la qualité de l'air intérieur.

Le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) procède donc à l'installation de ces appareils dans toutes les classes. Les appareils évalueront la concentration de CO<sub>2</sub> dans les salles de classe et mesureront la température et l'humidité relative. Les données recueillies permettront d'apporter rapidement des correctifs lorsque cela s'avèrera nécessaire. Elles permettront aussi d'obtenir un portrait en temps réel de ces paramètres de confort. Les directions d'établissement pourront alors prendre des mesures pour assurer le maintien d'une bonne qualité de l'air dans les classes de leur école.

Rappelons que le CO<sub>2</sub> est produit naturellement par la respiration humaine et que sa présence dans les locaux scolaires n'occasionne pas d'effets sur la santé. Le CO<sub>2</sub> représente toutefois un indicateur de la qualité de la ventilation et un indicateur de confort. Le Ministère vise une concentration quotidienne moyenne de CO<sub>2</sub> inférieure à 1 000 parties par million (ppm). Cette cible sera utilisée pour orienter les travaux d'amélioration de la qualité de l'air dans les écoles au courant des années à venir. À noter qu'une concentration moyenne quotidienne de CO<sub>2</sub> inférieure à 1 500 ppm est un indicateur d'une ventilation adéquate.

Pour s'assurer de rencontrer les valeurs moyennes quotidiennes mentionnées ci-dessus, deux approches sont retenues pour contrôler la concentration de CO<sub>2</sub> dans une salle de classe :

1. Le personnel dans les écoles devra s'assurer que les concentrations de CO<sub>2</sub> dans les locaux ne dépassent pas 1 500 ppm en se servant de l'affichage des données sur les lecteurs. Les enseignants pourront intervenir directement pour optimiser l'ouverture des fenêtres et des portes qui est déjà requise par les politiques en place;
2. Le Service des ressources matérielles du CSSPO utilisera les moyennes quotidiennes calculées. Ces données aideront à planifier et prioriser les différents travaux d'amélioration à apporter aux écoles.

En terminant, prenez note que le MEQ a consulté les instances de santé publique. Cette démarche est faite en collaboration avec des experts indépendants en ventilation et en qualité de l'air intérieur et vise à maintenir des milieux scolaires bien ventilés à long terme, bien au-delà de la pandémie de la COVID-19.

Pour plus d'informations, consultez la page web sur la qualité de l'air dans les écoles sur Québec.ca :  
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/qualite-air-ecoles>.

Meilleures salutations,



**Nadine Peterson**

Directrice générale

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais